

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

En cette année 2021 la Municipalité a décidé d'organiser un concours des maisons fleuries.

Il est ouvert à tous les habitants de la commune qui souhaitent participer à son embellissement et à l'amélioration du cadre de vie.

Article 1 : Objectif du concours des maisons fleuries

Par ce concours la municipalité souhaite saluer l'investissement des habitants dans l'embellissement de leur habitation.

Il est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales et aromatiques, des jardins potagers, de la protection de l'environnement et participe à l'image de la commune.

Article 2 : Modalités du concours

Le concours se déroule du 01/06/2021 au 15/08/2021.

Le concours est gratuit et sur inscription à faire en Mairie avant le 15/05/2021.

Article 3 : Critères de jugement :

- Qualité du fleurissement (répartition, variété, harmonie, originalité)
- Propreté et entretien des lieux
- Développement durable

Article 4 :

- 1ère catégorie : Maisons de bourg
- 2ème catégorie : Hameaux
- 3ème catégorie : Maisons isolées

Article 5 : Droit à l'image

Le jury se réserve le droit de photographier les propriétés, pour une diffusion des clichés dans la presse, sur le site et les bulletins de la commune.

La participation au concours implique ce droit à l'image.

Article 6 : Composition du jury

Le jury est composé de membres issus de la commission Environnement – Aménagement paysager et d'élus des communes environnantes.

Article 7 : Exclusion

Les élus du Conseil Municipal ainsi que les membres de la Commission Environnement –

Aménagement Paysager ne peuvent pas concourir.

Article 8 : Déroulement du concours

La visite du jury aura lieu durant la saison estivale sans date précise.

Article 9 : Récompense

Pour chaque catégorie les 3 premiers recevront un bon d'achat chez un pépiniériste.
Chaque participant se verra remettre un cadeau.

Article 10 :

Les candidats, classés 1^{er}, consécutivement 3 années, seront ensuite classés hors concours.

Article 11 :

En cas d'arrêté interdisant l'arrosage, le jury tiendra compte de ces restrictions ;

La commune de Lombron se réserve le droit de reporter ou d'annuler le concours en cas de force majeure.

INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

N° Tél :

Fait à Lombron, le

Faire précéder votre signature de la mention « Lu et approuvé »